



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	CI310979	Numéro	T10559
Adresse du site	284, boulevard Saint-Germain	Hauteur	R + 8 (31 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site OF (45°, 149° et 260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/08/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/08/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/10/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres sous le bas des antennes à 4 m	Tilts (degrés)	Entre 3° et 12°
Estimation	0° < 4V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

Incidence visuelle

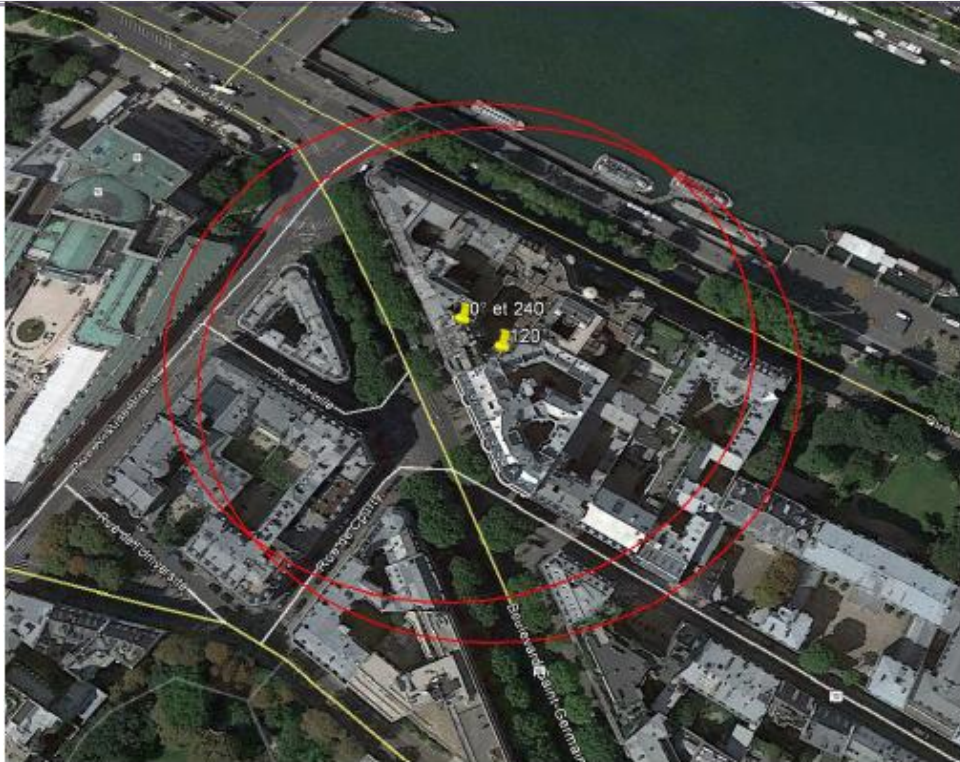
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes penta-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes de tailles identiques.		
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite sur un mât existant ainsi que sur un nouveau mât, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	32,90 m azimut 0° ; 34,90 m azimuts 120° et 240°		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

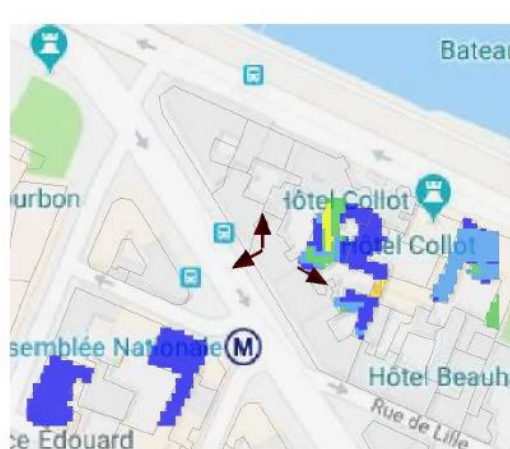
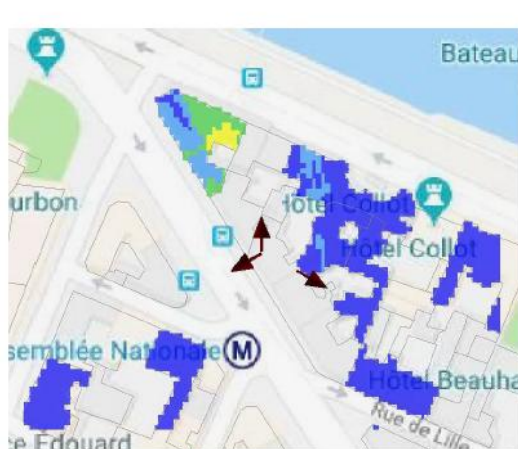
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



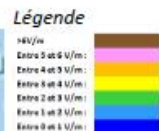
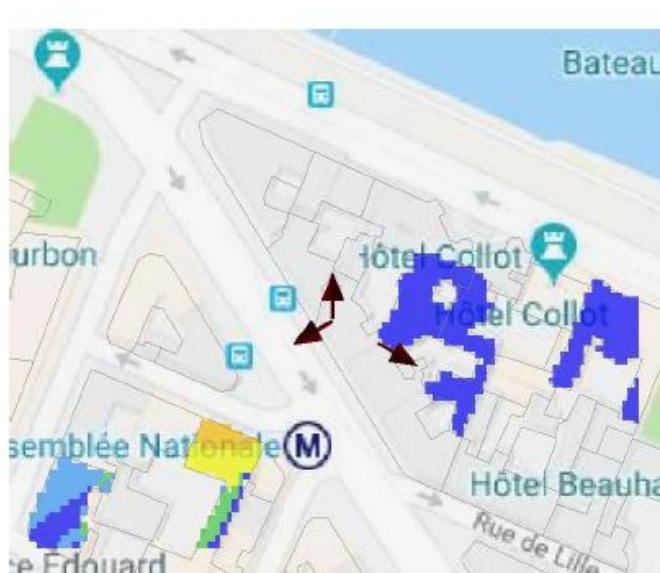
AUCUN BÂTIMENT EN VUE DIRECT DANS UN RAYON DE 25M AUTOUR DES ANTENNES

Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.

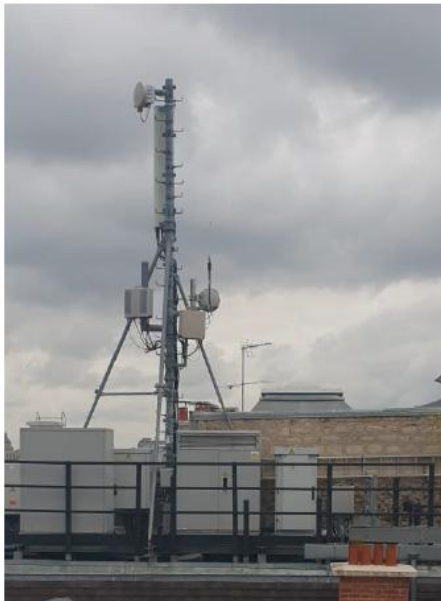


	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	28,5 m	28,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

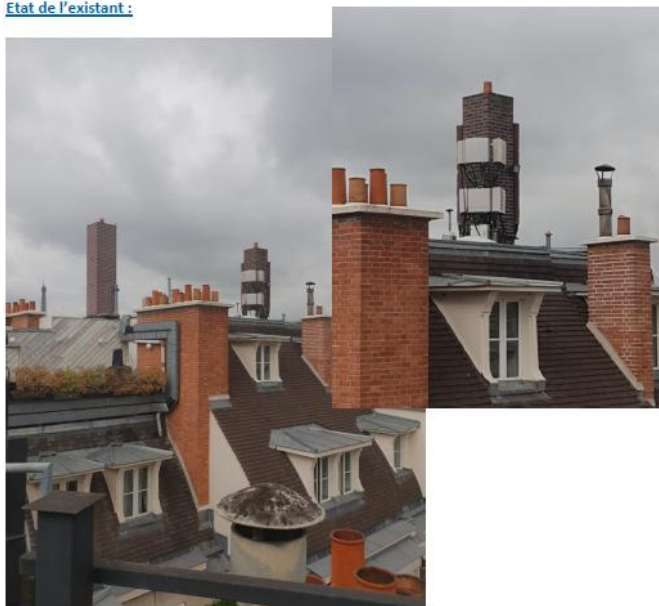


Etat projeté :

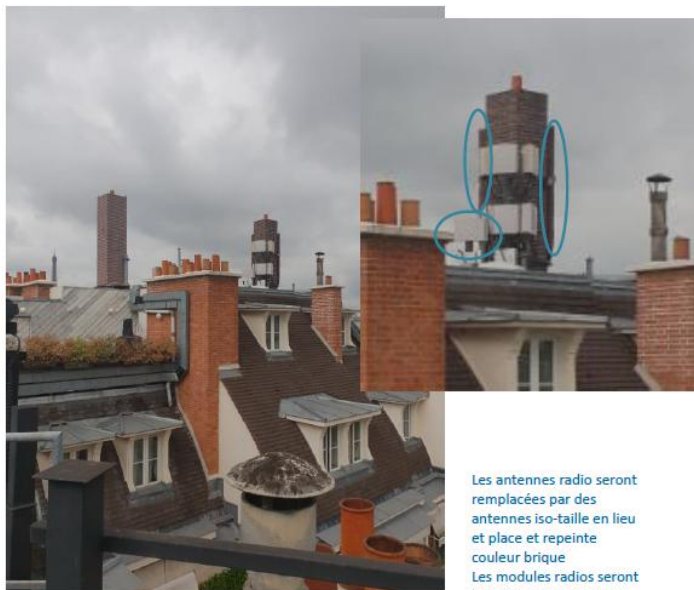


Pas d'impact visuel l'antenne radio sera remplacée par une antenne iso-taille en lieu et place, non visible depuis la rue.
Les modules radios seront ajoutés sur le mât existant

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes radio seront remplacées par des antennes iso-taille en lieu et place et repeinte couleur brique
Les modules radios seront installés sur un nouveau mât



Vue des Azimuts

